

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU

26 Mai 2015

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 19 Mai 2015 s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie d'Outarville, le Mardi 26 Mai 2015, à 20 heures 30, sous la présidence de Monsieur Michel CHAMBRIN, Maire.

Étaient présents : Mr Michel CHAMBRIN, Mr Sylvain NAUDET, Mr André VILLARD, Mme Roselyne LACOMBE, Mme Gwendoline DAVID, Mr Yves GAÏTANAROS, Mme Chantal IMBAULT, Mr Michel TEXEIRA, Mr Daniel CHAIN, Mr COISNON, Mr Philippe FOUCHER.

Excusés : Mme Audrey RUGA, Mr Auguste DA SILVA, Mme Christiane BERTHEAU, Mme MARQUES Isabel

Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de pouvoirs :	1
Nombre de votants :	12

Monsieur Sylvain NAUDET a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur CHAIN précise qu'il n'a pas reçu le compte rendu de la précédente séance.

Monsieur FOUCHER souhaite être informé de ce qui doit être tondu par l'entreprise LAMBERT sur la commune, Monsieur le Maire a déjà contacté l'entreprise pour obtenir le détail et invite Monsieur FOUCHER à venir le rencontrer pour en prendre connaissance. Ce dernier voudrait également connaître le détail de ce qui est prévu sur le seul devis à 25 000€ reçu.

Le compte rendu de la séance du 07 Avril 2015 est adopté à 10 voix pour et 1 voix contre.

Monsieur COISNON est arrivé après l'approbation du compte rendu de la précédente séance.

Les membres du Conseil, ont examiné les points suivants :

I - DELIBERATIONS :

1) Redevances FONJEP :

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 11 voix pour et 1 voix contre, les redevances pour le FONJEP.

2) Participation financière Mission Locale du Pithiverais:

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 10 voix pour et 2 voix contre, la participation financière de 669€ pour la Mission Locale du Pithiverais.

3) Participation Syndicat du collège:

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 10 voix pour et 2 abstentions, la participation de la commune au Syndicat du Collège de Bazoches les Gallerandes.

4) Répartition des subventions 2015:

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 6 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention, la répartition des subventions 2015 aux associations, comme suit :

Subventions communales 2015	Demandée par l'association	Proposée par la commission
<i>Association pour le don du sang</i>	150 €	150 €
<i>ASELCO</i>	400 €	400 €
<i>CATM</i>	200 €	200 €
<i>ADMR</i>	200 €	200 €
<i>Comité des fêtes d'Allainville</i>	200 €	200 €
<i>Comité des fêtes d'Outarville</i>	1 000 €	800 €
<i>Club des Anciens</i>	500 €	500 €
<i>Les Vignes d'Avaux</i>	400 €	400 €
<i>MJC</i>	500 €	500 €
<i>Musique d'Outarville</i>	5 260 €	4 600 €
<i>CAO</i>	750 €	400 €
TOTAL		8 350 €

5) Adhésion APPROLYS :

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à 12 voix pour, l'adhésion à APPROLYS. Monsieur VILLARD est nommé délégué et Monsieur CHAMBRIN suppléant.

6) Tarif repas du 14 Juillet 2015 :

Le Conseil Municipal sous la présidence de Mr le Maire, approuve à l'unanimité le tarif du repas pour le 14 Juillet 2015 à 8€ pour les adultes, les enfants de moins de 12 ans payant demi-tarif soit 4€ et gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

II - DEVIS :

Véhicule en remplacement du RENAULT Trafic :

Après étude des devis, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir le devis RENAULT, pour la somme de 18 555,90 € TTC avec reprise de l'ancien véhicule.

III- AFFAIRES DIVERSES :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre de ses délégations, il a signé le devis pour le feu d'artifice d'un montant de 3 505€ ainsi que le devis d'élagage des tilleuls d'Allainville en Beauce pour la somme de 540€ et précise que l'entreprise interviendra à l'automne.

Monsieur le Maire avise le Conseil Municipal que l'ordre de service a été donné à l'entreprise BIRE pour la coupe des branches dans le parc communal.

Le Conseil Municipal est averti par Monsieur le Maire que pour pouvoir continuer à utiliser la licence IV de la commune et surtout ne pas la perdre, Madame LACOMBE a bénéficié d'un stage de formation (de 2½ jours) obligatoire à l'exploitation de la dite licence, pour un montant de 708€. Licence qui servira notamment lors de la fête de la musique.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'Association Courir pour Curie bénéficie de 2035€ de subvention versé par la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret et que la commune va leur proposer la mise à disposition gracieuse d'une salle communale 1 fois par an.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre du Président du Conseil Départemental quant au fait de bien vouloir reconsidérer la décision prise par rapport à la participation au FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes) et au FUL (Fonds Unifié Logement).

IV – TOUR DE TABLE :

Monsieur NAUDET annonce aux membres du Conseil que la Fanfare d'Outarville interviendra lors de la fête de la musique ainsi qu'un groupe folklorique portugais et un groupe venu d'Orléans. Présentation de l'affiche à l'appui.

Monsieur VILLARD informe l'ensemble du Conseil Municipal que la société *AB2 Signalisation* a réalisé les passages piétons à Allainville-en-Beauce et à Saint-Péravy-Epreux.

Monsieur TEIXEIRA souhaite savoir si les travaux à la salle des fêtes évoluent bien. Monsieur le Maire explique que les travaux électriques sont tout juste terminés et qu'une commission de sécurité avec les pompiers devrait avoir lieu aux alentours du 10 juin 2015 avec une réouverture possible courant juin 2015.

Monsieur CHAMBRIN informe le Conseil Municipal qu'une association de danse de Bazoches-les-Gallerandes exprime le souhait de pouvoir utiliser la salle des associations à compter de septembre 2015, trois fois par semaine. Le dossier étant à l'étude.

Monsieur CHAIN fait part au Conseil Municipal qu'un administré s'est rapproché de lui pour évoquer en conseil, le fait qu'il ait écrit il y a de ça plusieurs semaines en mairie au sujet des camions qui roulent trop vite lorsqu'ils traversent Acquebouille, mais qu'à ce jour il n'a toujours pas de réponse.

Monsieur FOUCHER demande qu'un compte rendu soit fait à l'issue des commissions lorsqu'un membre est absent.

Il regrette fortement de ne pas être prévenu de l'heure des cérémonies, notamment lors du 8 mai. Il déplore que rien ne soit fait à Saint-Péravy-Epreux. Monsieur GAITANAROS de lui répondre qu'une gerbe a été déposée par ses soins et que les morts de Saint-Péravy-Epreux sont nommés à Outarville. Monsieur FOUCHER indique s'être présenté à la réunion organisée à la demande du personnel. Il précise qu'il avait demandé la mise en place de carnets de bord dans les véhicules communaux ainsi qu'un état des heures.

Monsieur COISNON demande à Monsieur le Maire qui s'occupe du personnel. Ce dernier précise que c'est lui-même qui s'en charge et qu'il se fait assister de personne disponible en semaine.

Madame IMBAULT souhaite savoir si la campagne de désherbage a commencé, la réponse étant affirmative.

Fin de séance 22h23

Fait à Outarville, le 27 Mai 2015

Le Maire

Michel CHAMBRIN

SEANCE du 26/05//2015	Présents	Votants	Excusés	Pouvoir à	Emargement
Michel CHAMBRIN	1	1			
Sylvain NAUDET	1	1			
Audrey RUGA	0	0			
André VILLARD	1	1			
Chantal IMBAULT	1	1			
Yves GAÏTANAROS	1	1			
Gwendoline DAVID	1	1			
Roselyne LACOMBE	1	1			
Auguste DA SILVA	0	0			
Isabel MARQUES	0	1	x	Sylvain NAUDET	
Michel TEIXEIRA	1	1			
Christiane BERTHEAU	0	0	x		
Daniel CHAIN	1	1			
Pierre COISNON	1	1			
Philippe FOUCHER	1	1			
TOTAUX	11	12	2		